



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Valeurs de la République à l'école

Question au Gouvernement n° 3425

Texte de la question

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à M. Bruno Studer.

M. Bruno Studer. Je veux saluer un homme et exprimer notre douleur profonde à sa famille. Je veux dire que je m'incline avec un respect infini pour son courage dans l'exercice de son métier, celui de professeur d'histoire-géographie, d'enseignement moral et civique. Sa mort nous oblige.

Elle nous oblige à l'unité autour de nos professeurs – unité des parents d'élèves, des syndicats, des partis politiques, qui doivent faire bloc autour de l'école de la République, de ses fonctionnaires et de ses programmes – et à l'unité qui fait que les femmes et les hommes de cette patrie, la France reconnaissante, quelles que soient la couleur de leur peau, leurs croyances ou leurs origines, se reconnaissent dans nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, que nous ne renoncerons jamais à porter comme un message universel.

C'était le combat de sa vie ! Le combat de la vie de Samuel Paty ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem ainsi que sur quelques bancs du groupe GDR.*) Le combat discret, humble, admirable d'un hussard de la République.

Sa mort nous oblige à la tolérance zéro pour les ferments de l'intégrisme islamiste que sont la délinquance, la criminalité et bien entendu la misère scolaire, sociale et économique, avec une détermination multipliée au centuple.

Au-delà, sa mort nous oblige à la tolérance zéro dans nos compromissions coupables, sur lesquelles nos professeurs nous alertent depuis des années.

Tolérance zéro avec les parents qui portent atteinte à la laïcité sous couvert de certificats médicaux délivrés par des médecins complices, pour dispense de piscine ou de sport à l'école ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens. – Mme Agnès Thill applaudit également.*)

Tolérance zéro avec ceux qui portent atteinte à l'égalité entre les femmes et les hommes lorsqu'ils refusent de parler à un professeur qui ne serait pas du bon sexe. (*Mêmes mouvements.*)

Tolérance zéro avec ceux qui refusent une minute de silence dans les classes pour tous ceux qui tombent parce qu'ils défendent l'art d'être Français.

Tolérance zéro avec ceux qui refusent le travail demandé par les professeurs lorsqu'on parle de théorie de

l'évolution ou de reproduction. (*Mêmes mouvements.*)

Je veux dire ici que cela n'est en rien de l'islamophobie.

Mme Agnès Thill. Bravo !

M. le président. Merci, mon cher collègue...

M. Bruno Studer. Sa mort nous oblige, mesdames et messieurs, à nous tenir debout et à mener ce combat sur tous les fronts pour dire à nos adversaires que, toujours, lorsqu'il s'agira de mettre les lois de la République en...

M. le président. Merci. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Agir ens. – Mme Manuëla Kéclard-Mondésir applaudit également.*) La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Merci, monsieur le député Bruno Studer, pour votre intervention. Je souscris évidemment à chacun de vos mots, et ce ne sera pas la première fois que je dirai qu'il ne doit y avoir aucune compromission avec le radicalisme islamiste, que ce soit à l'école ou aux abords de l'école.

M. Pierre Cordier. Et le voile pour les accompagnateurs des sorties scolaires ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Je rappelle que nous avons pris différentes mesures en la matière. J'en citerai un exemple, dans la loi pour l'école de la confiance, avec l'interdiction de toute activité de prosélytisme aux abords des écoles. De la même façon, nous devons affirmer très clairement que le principe de laïcité ne souffre aucune compromission, aucune remise en question. C'est pourquoi nous avons inscrit le respect du professeur par les parents d'élèves dans l'article 1er de cette même loi, mesure dont la mise en œuvre devra bien entendu être complète.

Derrière votre question, il y a aussi celle de savoir ce que nous allons faire le 2 novembre prochain. Je voudrais en appeler à l'ensemble de la représentation nationale : je souhaite que chacun des députés, comme chacun des sénateurs, et de façon générale les élus de la République, soient présents le 2 novembre dans les établissements auprès des professeurs. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*) Cette présence sera le signal du soutien de la nation à tous les professeurs. (*Mêmes mouvements.*)

M. Jimmy Pahun. Bravo !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Ce que nous devons donner comme message à chaque professeur – et je m'adresse à tous les parents d'élèves et à tous les Français –, c'est que le professeur est central dans notre société et qu'il doit être respecté. Il incarne la République. Il n'y aura aucune concession sur les principes de la République, aucune concession sur la liberté d'expression, il n'y aura aucun angle mort de la République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ensemble.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Studer](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3425

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 octobre 2020](#)